



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Date de convocation : vendredi 05 avril 2024.

Date d'affichage : lundi 15 avril 2024.

Nombre de conseillers

• En exercice	6
• Présents	5
• Votants	6
• Absents	0
• Exclus	0

Le douze avril deux mil vingt-quatre, à quinze heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY.

Procuration : Monsieur Bruno JOLLY a donné procuration à Madame Raymonde POIROT.

Délibération N°03/2024 AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Jean-Pierre POIROT, Maire de Montmotier.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent	210 019.18 €
- un déficit d'exploitation	0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Fonctionnement :

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 113 592.05 €

b. Résultats antérieurs de l'exercice 96 427.13 €

C. Résultat à affecter : a + b (hors testes à réaliser) 210 019.18 €

(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)

Investissement :

d. Solde d'exécution cumulé d'investissement - 503.10 €

e. Solde des restes à réaliser d'investissement 00.00 €

Besoin de financement = F 00.00 €

AFFECTATION (2) = C 210 019.18 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement G	503.10 €
2) Report en exploitation R 002	209 516.08 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le
Publié ou notifié le



Jean-Pierre POIROT
2024.04.15 11:50:20 +0200
Ref:6342074-9487933-1-D
Signature numérique
le Maire